

La polémique relancée autour de la station d'épuration de l'Île-Arrault

■ L'interview, samedi, dans La Rep', du président de l'agglomération défendant le chantier sur site, malmené par la découverte de cavités souterraines, a relancé la polémique. Humour mordant...

Un projet « topissime » : c'est Charles-Éric Lemaignan, président de l'AggLO, qui a employé ce mot dans La Rep' de samedi pour défendre le projet d'implantation de la nouvelle station d'épuration sur le site de l'Île-Arrault. Et l'élu UMP de juger « *totallement idiotes* » les propositions de l'opposition municipale de construire ailleurs cette station — dont le chantier a commencé mais a été stoppé en raison de la découverte de cavités karstiques plus grosses que prévu.

Cette interview du président a suscité deux commentaires chez les socialistes : celui de Michel Brard, conseiller municipal, et celui de Jean-Pierre Sueur, ancien maire d'Orléans. Corrosifs.

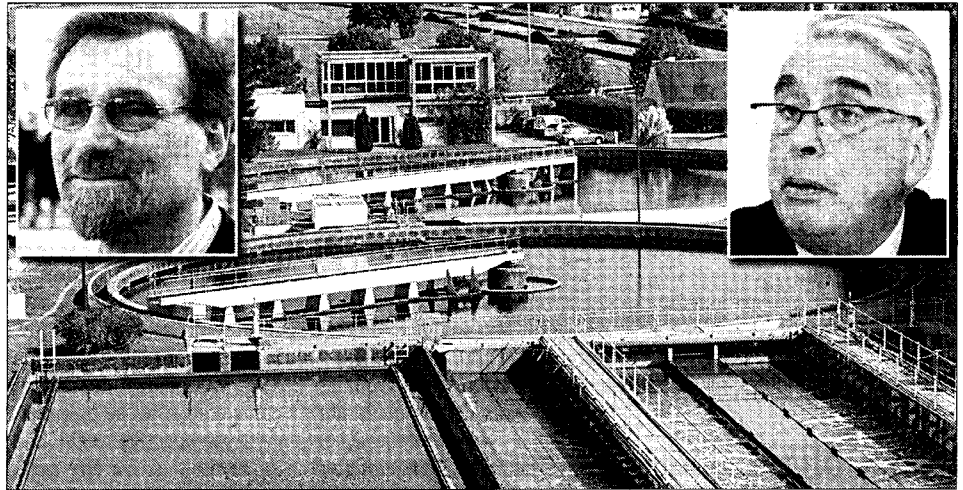
« Taupissime ? »

Michel Brard joue sur les consonances de « topissime » : « *S'agit-il d'une erreur d'impression, d'une faute de frappe ? Le président aurait-il dit "l'Île-Arrault, un projet trop*

piscine » ? Voulant ainsi signifier qu'en plus de la découverte des eaux souterraines et de leurs effets sur le sous-sol, le projet lui-même désormais prenait l'eau ? Ou alors, y a-t-il tout simplement une faute d'orthographe dans la retranscription et il s'agit alors de : « *L'Île-Arrault, un projet taupissime !* ». Construit sur le mot, taupe, animal sympathique, dont chacun connaît l'activité principale qui est de creuser des trous et des galeries souterraines, et mine ainsi les terrains où il s'installe ! »

Plus sérieusement, aux deux questions principales sur, d'une part, l'estimation du coût par la Lyonnaise des eaux, et d'autre part, la fourchette admissible par l'AggLO pour le surcoût, « *M. Lemaignan se réfugie derrière des propos plus que fumeux ! Pas de chiffres, pas de montant et malgré tout, l'assurance que ce projet est toujours "formidable" !*. Étrange, ce besoin de mots superlatifs, et de superlatifs, comme s'il y avait à « *surenchérir* » sur le « plus », le « mieux » du projet remis en question ! Sur ce coup-là, il ne serait pas un peu « *fébrilissime* », M. le Président de l'AggLO, non ? », remarque l'élu socialiste.

Même ironie de la part de Jean-Pierre Sueur. L'ancien président de l'AggLO a toujours proposé la réalisation d'un parc sur le site de l'actuelle station



Michel Brard (à gauche) et Jean-Pierre Sueur (à droite) insistent pour qu'une alternative à la reconstruction in situ de la station d'épuration soit de nouveau étudiée. (Photos d'archives)

d'épuration. Il ne comprend « *toujours pas en quoi une décision aussi aberrante serait "topissime" ! On pourrait dire en français ordinaire qu'on atteint plutôt là des sommets d'incohérence et de contradiction* ». L'élu réaffirme l'alternative de La Chapelle-Saint-Mesmin, « *qui a le mérite d'exister et dont chacun reconnaît l'efficacité* ». Charles-Éric Lemaignan ne l'envisage pas.

Une contre expertise réclamée

« *Il existe pourtant une étude de 233 pages réalisée par la société Hydratec, dont les conclusions montrent que pour tous les critères sauf un, cette solution "idiote" est préférable à la reconstruction sur place ! Le*

seul critère en sens inverse est celui du prix », assure Jean-Pierre Sueur. Une énorme différence de 30 millions d'euros, selon le président de l'AggLO ! « *Le prix n'est, certes, pas négligeable, justifie Jean-Pierre Sueur, mais l'examen attentif de cette étude et du dossier montre que dans un cas (La Chapelle), on prend en compte, pour fixer le prix, le traitement des eaux usées et des eaux pluviales, alors que dans l'autre cas (la reconstruction sur place), on ne prend en compte que le traitement des eaux usées ! Autrement dit, on ne compare pas les mêmes choses. Les chiffres donnés doivent donc être revus, et cela d'autant plus que les choses changent aussi si l'on prend en compte les phasages prévus*

par l'étude Hydratec. Il faut donc à l'évidence une contre expertise pour juger de l'éventuelle différence de coût sur des données comparables (eaux usées seules) et des effets de phasage. » Une contre expertise refusée il y a trois ans.

« *Dans ces conditions, chacun voit bien qu'il serait sage — et non "totallement idiot" — de demander que ce dossier soit "remis à plat" plutôt que de s'obstiner dans l'erreur* », insiste-t-il. Et de conclure : « *Je ne sais si une telle attitude serait "topissime". En tout cas, elle est urgentissime*. » Mais l'on n'imagine pas l'AggLO, même empêtrée dans un chantier délicat, ne pas avant tout trouver une solution in situ.

Anne-Marie Coursimault.